

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 10 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 10 juin 2019 à la salle Les Trois Étoiles de Port-Daniel, sous la présidence de monsieur le maire suppléant Hartley Lepage et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain, Mireille Langlois
Messieurs Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais
Monsieur Henri Grenier, maire, est absent

Était également présente à cette séance, madame Mélissa Castilloux Allain, secrétaire-trésorière adjointe.

01. PRIÈRE

Le maire suppléant, monsieur Hartley Lepage, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte. Il est 19h00

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire suppléant, monsieur Hartley Lepage, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-06-290

04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tout en restant le varia ouvert et avec l'ajout d'un item au point 32 - Affaires nouvelles:

- 01 Prière
- 02 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 03 Mot de bienvenue
- 04 Adoption de l'ordre du jour
- 05 Adoption des procès-verbaux des séances du 13 et 21 mai 2019
- 06 Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 31 mai 2019
- 07 Correspondance
- 08 Dons
- 09 Concours local «fleurir le Québec»
- 10 Demande de dérogation mineure -Hauteur du garage situé au 453, route 132, lot 142-1-1 et 143-1
 - Consultation publique
 - Décision du conseil municipal
- 11 Autorisation de paiement - conversion de l'aréna (Construction LFG inc. – 608 306.35 \$ taxes incluses)
- 12 Autorisation de paiement - conversion de l'aréna (Consultants O.P.R. inc. - 9 175,01 \$ taxes incluses)
- 13 Autorisation de paiement - conversion de l'aréna, travaux supplémentaires (52 553 \$ avant taxes)
- 14 Acceptation de soumission – Tetra tech QI inc. (Problématique de drainage) (12 120\$)
- 15 Acceptation de soumission - Migration Windows 10 – Bibliothèque
- 16 Acceptation de soumission – Imprimerie des Anses inc.
- 17 Déplacement de poteaux – route du Calvaire
- 18 Panneau de promotion gouvernement du Québec – Dossier conversion de l'aréna

- 19 Adoption du règlement numéro 2019-08 modifiant le règlement numéro 2004-06 concernant la fermeture de routes forestières en période de dégel
- 20 Embauche des étudiants aux postes de préposés au Bureau d'accueil touristique
- 21 Embauche du personnel du camp de jour
- 22 Abrogation de la résolution numéro 2017-08-324
- 23 Embauche d'employés programme FAIR
- 24 Programme d'aide à la voirie locale – Projet terminé
- 25 OMH– Acceptation du budget révisé 2019
- 26 Adhésion à l'Association forestière de la Gaspésie
- 27 Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés
- 28 Adoption du premier projet de règlement de zonage
- 29 Adoption du projet de règlement de construction
- 30 Adoption du projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme
- 31 Abrogation du règlement sur les clôtures de routes municipales
- 32 Affaires nouvelles :
 - a) Autorisation de paiement – Fête des voisins
- 33 Période de questions
- 34 Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-291 05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que les procès-verbaux des séances du 13 et 21 mai 2019 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-292 06. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 MAI 2019

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de #907187 à #907317 et des chèques portant les numéros #912768 à #912906 et que les comptes à payer au montant de 91 734.52 \$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Secrétaire-trésorière adjointe

07. CORRESPONDANCE

Le maire suppléant, monsieur Hartley Lepage résume les différentes lettres reçues au cours des dernières semaines à savoir :

- Lettre de remerciement de monsieur Zian Bernatchez de la Polyvalente Mgr Sévigny concernant le don de la municipalité au gala Pulsar.
- La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants concernant le Programme de soutien à la démarche

Municipalité amie des aînés (MADA)

- Direction générale des finances municipales – Programme de péréquation (403 925 \$)
- Direction générale des finances municipales – Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques (18 198 \$)
- Lettre du coordonnateur des travaux de Eurovia nous informant que des travaux de pavage seront exécutés dans le stationnement du complexe municipal dès le 03 juin 2019 jusqu’à la fin juillet

2019-06-293

DEMANDE OFFICIELLE ADRESSÉE À JUSTINE DESMEULES

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons fasse une demande officielle adressée à madame Justine Desmeules, directrice de la Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour une analyse interne pour déterminer l’impact potentiel de l’ouverture de la pêche à l’éperlan sur les populations de salmonidés.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2019-06-294

08. DEMANDES DE DONS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un don au montant de 300 \$ (4 billets X 75\$) au tournoi de la fondation du CSSS du Rocher-Percé.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2019-06-295

DEMANDES DE DONS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un don au montant de 25 \$ pour la campagne de financement annuelle 2019-2020 – Droits et recours – Santé mentale Gaspésie-Les Îles.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2019-06-296

DEMANDES DE DONS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un don au montant de 25 \$ à l’organisme OAA Espoir Câlin MRC Rocher-Percé.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2019-06-297

09. CONCOURS LOCAL «FLEURIR LE QUÉBEC»

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons participe au concours local «fleurir le Québec» et accorde les prix suivants :

Secteurs Port-Daniel et Gascons :

1^{er} prix : 100\$ chaque secteur

2^{ième} et 3^{ième} prix : 75\$ chaque secteur

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-298	10. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - HAUTEUR DU GARAGE SITUÉ AU 453, ROUTE 132
	CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure du 453, route 132 concernant la construction d'un garage d'une hauteur de 7 mètres alors que la réglementation permet 6 mètres;
	CONSIDÉRANT la recommandation donnée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), informant le conseil d'accepter la demande ;
	POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu
	QUE le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde la dérogation mineure pour le projet de construire un garage de 7 mètres de hauteur au 453, route 132 à Port-Daniel.
	Adoptée à l'unanimité des conseillers.
2019-06-299	11. AUTORISATION DE PAIEMENT – CONVERSION DE L'ARÉNA
	CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;
	CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de madame Nathalie Lacasse en date du 31 mai 2019;
	Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le cinquième paiement de la facture au montant de 608 306.35 \$, taxes incluses à LFG Construction pour une partie des travaux au complexe municipal.
	Adoptée à l'unanimité des conseillers.
2019-06-300	12. AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSULTANTS O.P.R. INC.
	CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;
	Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 7 980 \$, taxes en sus à Consultants O.P.R inc. pour des services professionnels dans le projet de conversion de l'aréna.
	Adoptée à l'unanimité des conseillers.
2019-06-301	13. AUTORISATION DE PAIEMENT – LFG CONSTRUCTION
	CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;
	CONSIDÉRANT l'acceptation des avis de changement;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement au montant de 52 553 \$, taxes en sus à LFG Construction pour des travaux supplémentaires au complexe municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-302 14. ACCEPTATION DE SOUMISSION – TETRA TECH QI INC

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Tetra Tech QI inc. au montant de 12 120 \$ taxes en sus pour la problématique de drainage de la route de l’Anse Mcinnis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-303 15. ACCEPTATION DE SOUMISSION – MIGRATION WINDOWS 10 - BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission au montant de 578 \$ et le temps d’installation pour la migration de Windows 10 à la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-304 16. ACCEPTATION DE SOUMISSION – IMPRIMERIE DES ANSES INC.

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission au montant de 12 440.26 \$, taxes en sus pour les ameublements du complexe municipal et un montant de 263.97 \$, taxes en sus pour des sous chaises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-305 17. DÉPLACEMENT DE POTEAUX – ROUTE DU CALVAIRE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la proposition de TELUS au montant de 7 189.67 \$, taxes en sus pour le déplacement de quatre poteaux à la route du Calvaire.

Adoptée à la majorité des conseillers.

2019-06-306 18. PANNEAU DE PROMOTION GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – DOSSIER CONVERSION DE L’ARÉNA

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement au montant de 514.61 \$, taxes en sus au Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation pour un panneau produit par le gouvernement pour promouvoir les investissements dans le dossier de la conversion de l’aréna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 2019-06-307 19. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-08
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2004-06
CONCERNANT LA FERMETURE DE ROUTES
FORESTIÈRES EN PÉRIODE DE DÉGEL**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons adopte par la présente le règlement numéro 2019-08 modifiant le règlement numéro 2004-06 concernant la fermeture de routes forestières en période de dégel.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-06-308 20. EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS AUX POSTES DE
PRÉPOSÉS AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**
- Afin d'assurer le bon fonctionnement du Kiosque touristique, il est prévu de procéder à l'embauche de deux étudiants(es).
- Les emplois seront rémunérés au salaire minimum (12.50\$/heure) pour une période de 7 semaines à raison de 35 heures par semaine.
- La date de début des emplois sera à confirmer par le directeur des loisirs, culture et tourisme ultérieurement.
- Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu d'embaucher Julie-Pierre Syvrais et Jordan Langlois aux postes de préposés à l'accueil touristique.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-06-309 21. EMBAUCHE DU PERSONNEL DU CAMP DE JOUR**
- Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'embauche des étudiants(es) suivants(es) :
- Mesdames Jade Huard-Morin et Sabrina Lévesque comme monitrices à raison de 35 heures par semaine pendant 7 semaines et au taux de 14.50\$/heure.
- Madame Victoria Savard et monsieur Jérôme Ahier comme aides-moniteurs de camp de jour à raison de 35 heures par semaine pendant 7 semaines et au taux de 12.50\$/heure.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-06-310 22. ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2017-
08-324**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons abroge la résolution numéro 2017-08-324 relative aux employés du programme FAIR versus employés saisonniers.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

2019-06-311

23. EMBAUCHE D'EMPLOYÉS PROGRAMME FAIR

La municipalité embauchera trois postes de journalier temporaire pour la saison estivale 2019 pour le programme FAIR.

Les emplois seront rémunérés à 14,00\$/heure pour une période de 14 semaines à raison de 35 heures par semaine.

La date de début d'emploi a été fixée au 17 juin 2019.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu d'engager les personnes suivantes pour le programme FAIR :

Monsieur Gaétan Langlois
Monsieur Nicolas Blackburn
Madame Guylaine Castilloux

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-312

24. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJET TERMINÉ

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local - volet accélération des investissements sur le réseau routier local, la municipalité a présenté une demande de contribution financière pour la réfection de diverses routes municipales (Dossier AIRRL-2017-445) ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local - volet redressement des infrastructures routières locales, la municipalité a présenté une demande de contribution financière pour la réfection de diverses routes municipales (Dossier RIRL-2017-548B) ;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués en totalité à la satisfaction de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la Municipalité de Port-Daniel–Gascons confirme la fin de cedit projet et présente les documents demandés au Ministère tel que stipulé dans les modalités de versement de la contribution financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-313

25. OMH – ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2019

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte le budget révisé 2019 de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel–Gascons et autorise le paiement de la contribution municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-314	26. ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA GASPÉSIE Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'adhésion 2019-2020 à l'Association Forestière de la Gaspésie au montant de 75,00\$. Adoptée à l'unanimité des conseillers.
2019-06-315	27. PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés qui vise à : • adapter les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux dans les municipalités et MRC du Québec afin de mettre en place les conditions qui optimisent les possibilités de vieillissement actif; • soutenir les municipalités et MRC dans la réalisation (élaboration ou mise à jour) de politiques et de plans d'action en faveur des aînés; CONSIDÉRANT que la MRC du Rocher-Percé présentera une demande d'aide financière à l'appel de projets 2019-2020 du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés — Volet 1 : soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés; CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande collective pour la coordination de la mise à jour de la politique des aînés de la MRC, du plan d'action afférent ainsi que des politiques des aînés et des plans d'un regroupement de municipalités; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Blais appuyé par madame Mireille Langlois, et résolu ▸ que la Municipalité de Port-Daniel — Gascons souhaite participer à la demande collective; ▸ que les travaux de mise à jour de la politique des aînés et du plan d'action soient réalisés sous la coordination de la MRC du Rocher-Percé; ▸ que madame Sylvie Blais soit désigné(e) élu(e) responsable des dossiers « Aînés » pour la Municipalité de Port-Daniel — Gascons Adoptée à l'unanimité des conseillers.
2019-06-316	28. ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-06 CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la tenue de la séance, une copie du premier projet de règlement no 2019-11 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-06 »; CONSIDÉRANT que ce premier projet de règlement modifie le règlement de zonage no 2017-06 et ses amendements; CONSIDÉRANT que ce premier projet de règlement a pour but de modifier les dispositions relatives à l'orientation des

bâtiments, aux garages, aux clôtures, à certaines définitions et à revoir certains usages autorisés dans les zone 1-A, 10-P, 40-CH, 44-C, 45-CH, 46-CH, 50-CH, 56-REC, 70-CH et 71-CH;

Il est proposé par madame Mireille Langlois appuyé par madame Sylvie Blais

QUE le conseil municipal adopte le premier projet de règlement no 2019-11 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-06 »;

QU'une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement soit tenue le 8e jour de juillet 2019, au cours de la séance du conseil municipal débutant à 18h30, au 63, route 132 Ouest , Gascons;

QUE la présente résolution ainsi que le projet de règlement no 2019-11 soient transmis à la MRC du Rocher-Percé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-317

29. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2017-08

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la tenue de la séance, une copie du projet de règlement no 2019-09 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de construction no 2017-08 »;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement modifie le règlement de construction no 2017-08 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement a pour but de modifier les dispositions relatives aux constructions démolies;

Il est proposé par madame Mireille Langlois appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement no 2019-09 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de construction no 2017-08 »;

QU'une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement soit tenue le 8e jour de juillet 2019, au cours de la séance du conseil municipal débutant à 18h30, au 63, route 132 Ouest , Gascons;

QUE la présente résolution ainsi que le projet de règlement no 2019-09 soient transmis à la MRC du Rocher-Percé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-318

30. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ET SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 2017-09

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la tenue de la séance, une copie du projet de règlement no 2019-10 intitulé « Règlement modifiant le

Règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme no 2017-09 »;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement modifie le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme no 2017-09 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement a pour but de modifier certaines dispositions relatives aux renseignements généraux à fournir lors d'une demande de permis;

Il est proposé par madame Mireille Langlois appuyé par madame Sylvie Blais

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement no 2019-10 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme no 2017-09 »;

QU'une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement soit tenue le 8^e jour de juillet 2019, au cours de la séance du conseil municipal débutant à 18h30, au 63, route 132 Ouest , Gascons;

QUE la présente résolution ainsi que le projet de règlement no 2019-10 soient transmis à la MRC du Rocher-Percé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-06-319 31. ABROGATION DU RÈGLEMENT SUR LES CLÔTURES DE ROUTES MUNICIPALES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons abroge le règlement sur les clôtures de routes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

32. AFFAIRES NOUVELLES

2019-06-320 a) AUTORISATION DE PAIEMENT – FÊTE DES VOISINS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement au montant de 375 \$ à monsieur Martin Allain pour de la musique à l'occasion de la fête des voisins tenue le 08 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

2019-06-321 34. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la clôture et la levée de la séance à 20h24.

Hartley Lepage
Maire suppléant

Mélissa Castilloux Allain
Secrétaire-trésorière adjointe